

Soutien à l'encouragement précoce: Vernier et Bagnes

A chaque situation son modèle. Voici deux exemples de Suisse romande: Vernier (GE) avec ses 35 500 habitants et ses plus de 140 langues, Bagnes (VS) avec ses 8 000 habitants, les travailleurs de saison et les touristes.



L'ensemble du personnel a été formé au programme d'encouragement de la parole, même les cuisiniers.

Photo: Ville de Vernier

Vernier se singularise par sa taille – 35 500 habitants – et par son caractère populaire et cosmopolite. Plus de 140 langues, dont quelques idiomes helvétiques, sont pratiquées sur son territoire. Ce monde en miniature se côtoie notamment dans huit crèches et jardins d'enfants, une halte garderie pour les besoins ponctuels et un espace d'accueil enfants-parents. Ces structures bénéficient à quelque 800 enfants par année. Et des projets de construction sont en cours dans deux quartiers de la ville. Porté par une volonté politique forte, la commune entend ouvrir la porte à chacun. Les enfants dont les parents travaillent sont prioritaires dans les crèches.

Les jardins d'enfants, qui accueillent des enfants le matin ou l'après-midi, sont considérés comme des lieux de socialisation. «Nous encourageons tout le monde à inscrire son enfant, cela ne coûte rien», plaide Chantal Magnin, responsable adjointe au Service de la petite enfance. «Ce sont des lieux propices à la lutte contre les inégalités», indique Thierry Apothéloz, conseiller administratif en charge de la petite enfance. Une augmentation des difficultés d'apprentissage de la parole a été détectée il y a une petite dizaine d'années par les éducateurs de Vernier. Et pas seulement chez les allophones. Or, les études montrent une très forte corrélation entre

les difficultés d'apprentissage de la parole par les 18 mois à 3 ans, et celles de lecture chez les 8 à 9 ans. Mieux vaut donc agir au plus tôt. Les équipes de Vernier sont parties à la recherche de solutions. Elles ont découvert un programme innovant à Grenoble avant de réaliser que la faculté de psychologie de Genève avait elle aussi développé des outils, qu'elle cherchait à tester. Chantal Magnin: «Le programme «Parle avec moi» suit plusieurs axes. D'abord, les collaborateurs doivent suivre une formation sur les techniques d'acquisition du langage et travailler sur leur posture. Une attitude préconisée consiste à s'adresser davantage individuellement

à chaque enfant. Sinon, dans un groupe ce sont toujours les mêmes qui répondent. Parler aux enfants, c'est le cœur du métier. Par exemple, avec un enfant de 2 ans: on se baisse, on se met à sa hauteur, on le regarde et on lui pose une question ouverte, on attend sa réponse et on valorise ses productions vocales. Les résultats sont particulièrement intéressants! Ensuite, le programme nécessite aussi d'instaurer des ateliers de langage. Comme un atelier de bricolage d'un quart d'heure, mais qui permet, en très petits groupes, d'encourager l'enfant à parler. L'objectif est toujours de renforcer la confiance en soi. Le troisième axe cible les familles. Les études montrent qu'une langue maternelle bien maîtrisée facilite l'acquisition des autres langues.» Vouloir absolument pratiquer un français imparfait à la maison serait donc une fausse bonne idée. Ce programme innovant, soutenu par le Bureau de l'intégration des étrangers, est appliqué à Vernier depuis 2014. Meyrin a commencé à le reprendre, d'autres pourraient suivre.

Engagement d'un psychologue

Mais il n'y a pas que le langage. En fonction des besoins, les éducateurs sont soutenus par des spécialistes. Comme à Bagnes (lire ci-contre), Vernier, confronté à des services cantonaux suroccupés, s'est assuré les services d'un psychologue à 50%. «Nous ne problématisons pas tout de suite. Le spécialiste commence par donner des conseils aux équipes. Cela peut suffire. Mais toujours, nous nous adressons aux parents pour un travail en partenariat. L'objectif est d'instaurer un dialogue, à comprendre comment cela se passe au domicile. Nous échangeons autant que possible

avec les parents pour mettre en place des interventions utiles au développement de l'enfant ou le cas échéant les orienter vers des spécialistes. Car dans les cas exceptionnels, où il faut faire le deuil de la normalité de l'enfant, la douleur est très importante.»

Bagnes en Valais ne veut «pas tout institutionnaliser»

La volonté de pouvoir accueillir un maximum d'enfants, et de les entourer d'autant de compétences exige un fort engagement des communes. La commune de Bagnes dans le canton du Valais, qui compte plus de 8000 habitants pour un territoire comparable à celui du canton de Genève (pas moins de 282 km²), travaille avec deux crèches, deux unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et des crèches-garderies privées. «Nous sommes très satisfaits de l'apport des privés», souligne Stéphane Michellod, chef de service. Elles apportent notamment une offre complémentaire adaptée aux besoins des travailleurs de saison et des touristes. Nous ne voulons certainement pas tout institutionnaliser.»

Offrir des possibilités à tous les enfants, sans distinction de moyens

A la tête des deux crèches communales, Anne Terrettaz a implémenté l'encouragement précoce il y a déjà longtemps. Elle insiste sur une définition positive: «Cela signifie que nous offrons à chaque enfant, sans distinction de moyens financiers, la possibilité de faire des expériences profitables pour son développement. C'est d'ailleurs une volonté cantonale.»

Elle aborde ensuite l'autre dimension du dispositif. «Notre personnel a suivi des formations, nous sommes des éduca-

trices expérimentées. Nous pouvons détecter, par exemple, un enfant qui progresse moins vite. Nous avons des protocoles, nous plaçons des observations et nous pouvons en parler entre nous à l'occasion de nos colloques d'équipes. Le canton met à notre disposition des moyens, via le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) – surtout des logopédistes et des psychologues. Pour notre part, nous avons trouvé une solution avec une psychologue privée. Avant de faire appel à elle, nous échangeons avec les parents. Selon mon expérience, ils se doutent souvent de quelque chose, et notre intervention déclenche un processus d'acceptation de la différence. Ce protocole est très concret: cette semaine nous rencontrons des parents. Et nous allons obtenir un poste supplémentaire pour offrir à leur enfant un accueil de qualité!»

Un cahier pour impliquer les parents

Les crèches communales de Bagnes œuvrent aussi pour que les parents soient davantage impliqués. Anne Terrettaz: «Certains enfants, notamment à Verbier, passent huit heures par jour, du lundi au vendredi, chez nous. Même si ils sont très occupés, nous estimons que les parents doivent s'intéresser à l'expérience de vie communautaire de leur(s) enfant(s). Pour leur bien, pas pour le nôtre! Nous avons mis en place un dispositif de petit cahier qui circule entre la crèche et la maison, et dans lequel sont décrites et consignées les activités.»

Projet de fusion

La structure actuelle permet à Anne Terrettaz de diriger la crèche communale de Verbier et celle de Montagnier, 800 mètres d'altitude plus bas. Mais cette organisation ne va pas pouvoir suivre la croissance attendue. Stéphane Michellod: «Une structure d'accueil est prévue dans le projet de groupe scolaire de Versegères. Et Bagnes et Vollèges (n.d.l.r.: commune voisine de près de 2000 habitants) ont le projet de fusionner. La participation au projet Primokidz 2 des Fondations Jacobs et Roger Federer doit nous permettre de déterminer la structure idéale. C'est un objectif politique: opter pour la structure administrative adaptée à nos besoins, en fonction de l'évolution démographique attendue ces 15 à 20 prochaines années.»

Vincent Borcard



Plus de 140 langues cohabitent dans les rues et les grands ensembles de la ville de Vernier. Chaque année, 800 enfants sont accueillis, et des projets sont en cours. Photo: Vincent Borcard

www.vernier.ch
www.bagnes.ch